ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel : Essonne

Question écrite n° 5625

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le fait que les personnels de l'education surveillee du departement de l'Essonne s'inquietent de l'absence quasi totale de recrutement, de formation et de promotion. Ils craignent que cette situation nuise a l'exercice de leur mission. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des actions qu'il compte entreprendre pour ameliorer les conditions de travail des interesses.

Texte de la réponse

Reponse. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, a l'honneur de faire connaitre a l'honorable parlementaire que les inquietudes exprimees par les personnels de l'education surveillee du departement de l'Essonne sur l'avenir de ce secteur et les actuelles insuffisances de moyens, notamment en personnel, ont retenu toute son attention. Ces difficultes sont la resultante d'un contexte general de restrictions budgetaires qui a, depuis deux ans, touche tout particulierement l'education surveillee puisque 262 emplois y ont ete supprimes pendant cette periode. Le souci d'ameliorer la situation de cette administration afin de lui permettre d'assurer pleinement son role dans la protection judiciaire de la jeunesse a conduit le Gouvernement a prendre des dispositions pour le recrutement d'au moins 400 agents sur les annees 1989 et 1990. En ce qui concerne les autres moyens de fonctionnement, un effort particulier a ete fait puisqu'une mesure nouvelle a permis le financement d'hebergements supplementaires et que des credits complementaires seront consacres au renouvellement des materiels techniques et mobiliers des etablissements. Compte tenu de ces decisions, la specificite des besoins de la direction departementale de l'Essonne ne manquera pas d'etre examinee attentivement par la chancellerie au regard de la recente restructuration de ces services dont l'organisation a ete modifiee par l'arrete en date du 26 juillet 1988.

Données clés

Auteur : M. Pelchat Michel
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5625
Rubrique : Education surveillee
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3306